



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



ORE – session plénière
14 Septembre 2011, Mexico City
Canal 10, Centro Banamex Convention and Exhibition Centre

14h15 – 17h15

Procès-verbal

A Accueil/ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à tous les délégués venus participer à cette session plénière, qui malheureusement se déroule dans une salle bien trop petite. Il présente ces excuses pour cette gêne et pour les casques manquants – une situation dont ni le Bureau ni le secrétariat n'est responsable. Une réclamation sera adressée à la FDI.

B Ordre du jour de la réunion

B.1 Appel des noms/vérification du quorum

Anna Lella lit la liste des délégués : 55 sont présents, le quorum est atteint.

B.2 Adoption de l'ordre du jour

Il n'y a aucun commentaire sur l'ordre du jour, qui est accepté.

Jörg Krainhöfner souhaite ajouter un sujet au point B6 : discussion sur la situation financière de la FDI. Sa proposition est acceptée.

B.3 Validation du procès-verbal de Sofia

Le PV de Sofia est approuvé, sans corrections ni commentaires.

B.4 Rapports du Bureau

Cette ORE est active grâce à ses membres, déclare Gerhard Seeberger. Elle fournit des experts aux groupes de travail. Il y a des propositions bien préparées à mettre au vote. Gerhard Seeberger espère qu'elles obtiendront l'aval des délégués.

Anna Lella présente et distribue la nouvelle brochure de l'ORE, qui sera également disponible plus tard sur notre site internet. Le président remercie Anna Lella pour son initiative et ses confrères polonais pour leur contribution. Les délégués manifestent leur approbation par de nombreux applaudissements.

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland) •
Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A
in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



Gerhard Seeberger informe l'assemblée que le membre de notre Bureau Michael Frank n'est pas avec nous en raison de problèmes de santé. Peter Engel a de bonnes nouvelles : Michael Frank se porte déjà beaucoup mieux. Tous les délégués lui souhaitent un prompt rétablissement !

Philippe Rusca souhaite la bienvenue à tous les délégués présents dans cette salle de format 'cabine téléphonique'. Il les informe que les Statuts sont maintenant disponibles sur le site, en anglais, en allemand et en français. L'Association dentaire française a accepté de nous fournir la traduction française des procès-verbaux. Puisque l'ORE est maintenant domiciliée en Suisse, un nouveau compte bancaire sera bientôt ouvert. Philippe Rusca évoque en outre la réunion des représentants des organisations régionales avec le Conseil de la FDI. L'organisation européenne et l'organisation Asie-Pacifique se portent toutes les deux très bien et l'ORE est « l'élève modèle ».

« L'ORE est la plus importante organisation de la FDI ; votre présence aux assemblées est donc essentielle » souligne Bedros Yavru-Sakuk, « Il est primordial que vous donniez votre avis, votre soutien et bien sûr votre voix ».

Anna Lella insiste sur l'importance de la communication au sein de notre association : « Nous travaillons actuellement sur le site pour le rendre plus attrayant ». Elle invite les délégués à transmettre au secrétariat des informations sur leur pays (telles que les congrès à venir, etc.) afin de rendre le site plus vivant.

Le président explique que les finances de l'ORE se portent bien. Il présente ensuite un document proposé par Michael Frank et élaboré par le Bureau de l'ORE, dans lequel les modèles de travail de l'ORE sont présentés sous la forme d'une maison. Les fondations sont l'exercice dentaire libéral. Il est très important que l'intégration ait lieu partout. C'est pour cela que ce mot est écrit à gauche, avec une « porte ouverte » sur tous les groupes de travail. Après les discussions très animées des jours passés, nous devons regarder vers l'avant si nous souhaitons être crédibles. Gerhard Seeberger ouvre la discussion sur ce document.

Wolfgang Doneus ne comprend pas pourquoi la flèche entre les organisations dentaires et les ADN est coupée – c'est une petite erreur de ceux qui ont conçu ce modèle de travail, explique Gerhard Seeberger.

Ernst-Jürgen Otterbach est très touché de voir que le groupe de travail "Exercice dentaire libéral en Europe" est considéré comme la base de l'ORE. L'exercice dentaire libéral est très important pour le développement de chaque État membre. L'ORE s'est beaucoup développée et a maintenant également une orientation politique. Le GT « Exercice libéral » comme base ne mettra aucunement en question le travail des autres GT.

Pour Wolfgang Doneus, il semblerait, selon ce document, que la communication est seulement l'affaire du Bureau. Mais il est demandé à tout le monde de communiquer avec la FDI, les ADN, etc.

Jürgen Fedderwitz remarque l'absence du CED. Puisqu'il a un statut spécial, ne devrait-il pas être mentionné également ?

Le document est approuvé par la majorité des délégués et le président remercie Michael Frank, qui en a été l'initiateur.

Gerhard Seeberger annonce que le document sera diffusé. En réponse à une question de Nick Sharkov, il assure que tous les commentaires seront pris en compte. Ce document restera « en cours d'élaboration ».

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland)•
Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A
in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



B.5 Groupes de travail

1. Prévention

Après une courte introduction par Gerhard Seeberger, le Président du GT, Denis Bourgeois, aborde les problèmes évoqués à Sofia. Le GT a depuis préparé un questionnaire qui sera adressé à toutes les ADN. Le thème du questionnaire est : Maladies cardiovasculaires et santé bucco-dentaire. Le groupe s'est réuni le 27 juillet 2011 à Genève pour discuter de cette problématique. Ce thème pourrait faire l'objet d'une conférence de consensus. Denis Bourgeois tiendra les délégués informés.

2. Éducation

Puisque Alex Mersel n'est pas ici, c'est Paulo Melo qui représente ce GT.

Il explique les principaux objectifs poursuivis par ce groupe au cours des quatre années passées. Il y a eu le projet « accréditation » : un questionnaire a été diffusé pour obtenir des réponses sur qui était responsable de la formation continue – de la dispenser, de l'approuver, de la revalider. Le second projet, toujours en cours, porte sur « l'évaluation ». Une étude pilote a été réalisée ; une autre devrait être menée dans l'avenir. Il faut maintenant discuter et décider de nouveaux projets.

En l'absence du président du GT, la plupart des questions restent sans réponse – par exemple celle de Nikolai Sharkov (« pourquoi 3 des 4 pays de l'étude pilote sont-ils extérieurs à l'Europe ? »). Paulo Melo est désolé de ne pas pouvoir répondre aux questions, mais il a rejoint le groupe depuis peu et commence tout doucement à comprendre comment tout fonctionne. Il accepte la proposition de Chris Hayward de mettre le questionnaire sur le site internet afin que tout le monde puisse donner son avis. Bedros Yavru-Sakuk pense que nous devons donner à ce GT un plan d'action clair. Le travail d'un GT ne peut pas être défini que par des questionnaires. Gerhard Seeberger invite les associations membres de l'ORE à missionner leurs membres compétents auprès de ce GT afin d'aider le groupe à mettre en place un nouveau plan d'action.

3. Relation entre les praticiens dentaires et l'Université

Nermin Yamalik présente brièvement les travaux menés à ce jour. La première phase, qui consistait à interroger les ADN, est maintenant terminée. Les résultats de l'enquête ont été présentés à la plénière de Sofia. Un projet d'article a été préparé. L'article a été accepté pour publication dans l'IDJ. C'est une bonne chose pour le GT et cela nous permet de rendre notre travail plus visible au sein de la FDI, déclare Nermin Yamalik. Maintenant arrive la seconde phase, qui consiste à connaître le point de vue des facultés dentaires. Le questionnaire a été adapté aux facultés, nous avons demandé aux ADN leur permission pour l'envoyer. L'ADEE et les ADN nous ont fourni les adresses des facultés – 173 facultés ont reçu le questionnaire. L'analyse complète sera présentée à la session plénière de Prague en 2012. Il est prévu dans la phase 3 de rapprocher les associations dentaires nationales et les facultés dentaires par un moyen électronique, le forum de l'ORE. Nous y travaillons actuellement pour le rendre facile d'utilisation et attrayant. Les associations dentaires nationales et les universitaires pourront y discuter des résultats de l'enquête. Le forum sera supervisé par des modérateurs. Nermin Yamalik conclut sa courte présentation en précisant « lorsque toutes les phases auront été complétées, nous ferons une déclaration ou lancerons un appel à l'action ».



4. Exercice dentaire libéral en Europe.

Ernst Jürgen Otterbach : outre l'exercice dentaire libéral, une relation libre entre le patient et le docteur, et le libre choix du traitement, le choix du tarif constitue une part importante de notre travail quotidien. Sans base financière adéquate, un traitement médical professionnel et une formation continue post-doctorale ne sont pas possibles. C'est pourquoi le sujet de la « grille tarifaire » est inévitablement un élément important de l'exercice dentaire libéral. Le GT « Exercice dentaire libéral en Europe » a décidé lors de sa réunion aujourd'hui de se pencher sur ce sujet peu facile, afin de comprendre dans quelle mesure, dans les différents pays de l'ORE, nous sommes libres – ou au contraire dépendants d'une quelconque institution – lorsqu'il s'agit de décider de nos tarifs.

Sous l'intitulé « Dérégulation et libéralisation des grilles tarifaires dans le contexte européen », nous discuterons des aspects essentiels du rôle des grilles tarifaires dans les pays de l'ORE. Nous nous interrogerons sur et discuterons de différents points tels que : Est-il nécessaire d'établir un contrat de rémunération ? Souhaitons-nous des honoraires, des salaires ou des rémunérations ? Y a-t-il une contradiction fondamentale entre l'exercice libéral et les grilles tarifaires ? Comment le « conflit » entre les contrats collectifs et la politique libérale de choix des tarifs peut-il être résolu ? Comment ces grilles tarifaires sont-elles élaborées ? Quels intérêts faut-il prendre en considération : ceux des chirurgiens-dentistes uniquement ? Ceux des patients uniquement ? Ceux des compagnies d'assurance ? Quel est le montant des taux d'assurance ; qu'en est-il de la viabilité financière de l'assistance de l'État ou de la durabilité sociale ? Comment pouvons-nous atteindre un équilibre entre l'exercice libéral, la nécessité de générer un revenu – nous souhaitons tous vivre du revenu de notre exercice – et les intérêts externes de l'État, des compagnies d'assurance ? La limitation par les grilles tarifaires du montant total des tarifs pour les traitements dans le privé est-elle tolérable et a-t-elle un sens ? Et dans quelle mesure les chirurgiens-dentistes participent-ils à l'élaboration et à la révision des grilles tarifaires : ont-ils le droit de faire des propositions ? Y a-t-il des auditions publiques, fait-on appel aux compétences professionnelles, etc. ?

La seule façon d'avoir une vue générale de la situation dans les différents pays de l'ORE est de mener une enquête. Ernst-Jürgen Otterbach espère qu'il y aura un retour sur cette enquête et que les résultats permettront d'ouvrir le dialogue. Les recherches qu'il a menées ont montré que, même au niveau de l'UE, il n'existe aucun élément comparable en matière de grilles tarifaires et de choix des honoraires dans le secteur dentaire. L'enquête qui sera réalisée auprès des pays de l'ORE comportera des questions telles que : existe-t-il dans votre pays des grilles tarifaires pour les traitements dentaires ? Qui est « l'auteur » de ces grilles : l'État, les compagnies d'assurance, les chirurgiens-dentistes, l'État en collaboration avec les chirurgiens-dentistes, les compagnies d'assurance en collaboration avec les chirurgiens-dentistes, etc. ?

Les grilles tarifaires sont-elles négociées avec les chirurgiens-dentistes ; couvrent-elles l'intégralité de l'éventail des soins dentaires ou ne couvrent-elles que les soins de base ? Quels traitements sont inclus dans les soins de base ; ceux qui ne le sont pas peuvent-ils être facturés selon un accord négocié avec le patient ; les frais sont-ils facturés directement au patient ou sont-ils facturés à un organisme d'État ? Les questions sont nombreuses. Le GT apprécierait la collaboration des associations membres sur ce sujet très important. Nous avons pour objectif de rédiger une déclaration qui souligne la demande de dérégulation et de libéralisation des grilles tarifaires dentaires en Europe. Ernst-Jürgen Otterbach insiste sur le fait que le groupe n'a nullement l'intention de comparer les tarifs dans les différents pays. Chaque pays possède un cadre qui oriente les tarifs. Nous souhaitons découvrir quel est notre degré de liberté par rapport à nos grilles

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland) •
Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A
in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



tarifaires et dans quelle mesure nous avons droit de décision dans le choix des tarifs, en accord avec nos patients.

Ernst-Jürgen Otterbach souhaite attendre la réaction des membres de son groupe avant de décider d'un plan d'action. Ensuite sera rédigé le questionnaire. Ernst-Jürgen Otterbach espère pouvoir présenter des réponses dès la prochaine session plénière. Le GT essaiera d'après ces réponses d'élaborer une déclaration de principe qui sera présentée aux délégués.

5. Intégration

Elena Ivanowa souhaite rafraîchir la mémoire des délégués. La raison d'être du groupe est l'échange entre les « nouveaux » pays de l'ORE et l'ORE. La clé de l'intégration est la communication entre ces pays et l'ORE : nous sommes disposés à organiser et à renforcer les relations tant entre ces « nouveaux » pays de l'ORE qu'avec l'ORE. Nos principes ne sont pas égoïstes ; nous voulons le renforcement et l'amélioration de l'ORE. Nous souhaitons savoir ce qui se passe dans les « nouveaux » pays de l'ORE afin de pouvoir y résoudre les problèmes de santé dentaire, en étant mieux informés. Elena Ivanowa ajoute que, dans le cadre du Congrès dentaire d'Europe de l'Est, est organisée la réunion des présidents des associations dentaires d'Europe de l'Est, qui se tiendra du 5 au 8 octobre en Turquie.

Les présidents des pays membres sont très intéressés et se préparent pour cette réunion à Antalya. Elena Ivanowa présente les partenaires de ce congrès en Turquie qui fait partie du travail du GT de l'ORE sur l'Intégration. Il nous permettra de clarifier la situation dans le secteur dentaire dans ces pays, grâce aux discussions avec les présidents, à l'échange d'idées et aux suggestions pour notre programme de travail. L'idée principale est de réunir les différents pays autour d'une table pour discuter des problèmes qu'ils ont en commun en médecine bucco-dentaire et leur trouver des solutions, mais également pour profiter des expériences positives des uns et des autres dans les différents domaines de l'odontologie. Nous comprenons que tous les pays sont différents ; nous avons différents systèmes d'intégration et différentes infrastructures.

Elena Ivanowa est heureuse que de nouveaux participants se soient joints à la réunion du groupe. Elle remercie les nouveaux membres Jürgen Fedderwitz, Edoardo Cavallé, Catherine Mojaisky et Anna Spialek pour leur participation.

Certains délégués ont été très étonnés par une des diapositives qui leur ont été montrées : les hygiénistes dentaires représentent-ils vraiment les chirurgiens-dentistes ? Non, répond Elena Ivanowa, les hygiénistes dentaires – tout comme d'autres – sont partenaires sur le congrès à Antalya. En réponse à une question de Wolfgang Doneus, Elena Ivanowa précise que la réunion annoncée rassemblera les présidents des associations dentaires des pays de l'ex-URSS et qu'il s'agit d'une première étape pour mettre en place un échange d'idées et recueillir des informations. C'est également une occasion pour les présidents de communiquer. Nous devons procéder étape par étape.

6. Femmes chirurgiens-dentistes

Anna Lella explique que Vesna Barac-Furtinger n'a pas pu venir pour raisons de santé. Elle a demandé à Anna Lella de transmettre ses excuses ainsi que des informations. Vesna Barac-Furtinger a préparé un rapport qui est distribué, et qui sera également publié sur le site internet. Anna Lella parle brièvement du forum dentaire mondial des femmes qui s'est tenu aujourd'hui.

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland) • Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



7. Qualité

Roland L'Herron aimerait rappeler aux délégués quelques éléments de base concernant les travaux de son groupe. La santé est devenu un sujet important dans notre vie quotidienne. On pense à la qualité des soins et à la sécurité des patients. Afin de garantir tant la qualité que la sécurité des soins, les autorités ont mis en place des réglementations de plus en plus strictes. Cela se produit souvent sous la pression des médias et sans la participation des professionnels de santé. Bien entendu, une organisation aussi internationale et variée que la nôtre ne peut définir pour tout le monde la qualité et les règles à appliquer. Cela dépend de tellement d'éléments, tels que le niveau technologique ou médical du pays. Et même si ces derniers sont bons, il y a toujours moyen de les améliorer. Le groupe de travail s'est fixé pour objectif de définir les critères minimum de la qualité et d'aider les associations nationales à mettre en place des structures et des méthodologies pour imposer notre conception de la qualité. Le groupe a échangé des idées par voie de courrier électronique et s'est réuni deux fois. Il a décidé de faire état de critères qui ne seront que des paramètres. À cette fin, un questionnaire a été préparé et envoyé aux ADN. Malheureusement, moins de la moitié des pays ont répondu pour le moment. Roland L'Herron explique les questions posées à l'aide d'une présentation (voir la présentation en annexe).

Roland L'Herron espère que tous ceux qui n'ont pas encore répondu le feront bientôt et que le GT pourra, avec les informations recueillies, construire une base de données centrale où les réponses pourront être stockées et mises à jour, parce que cela ne sert à rien de reposer les mêmes questions.

Alfonso Villa Vigil informe l'assemblée de la situation en Espagne (*il n'y avait malheureusement pas assez de casques, de sorte que la rédactrice du PV n'a pas pu noter les remarques en espagnol – désolée !*)

8. L'équipe dentaire

Rapport d'Edoardo Cavallé : le groupe s'est réuni en juillet à Francfort pour discuter du profil que doit avoir l'hygiéniste dentaire ou l'assistant dentaire à la prévention. Lors de leurs recherches sur l'histoire [de la profession], le groupe n'a trouvé qu'une résolution de 1974. À partir de 2012, les personnes pourront se déplacer librement dans l'UE et il serait bon de clarifier auparavant la position de l'hygiéniste dentaire en Europe. Quels sont nos besoins professionnels ? Il y a de grandes divergences et des besoins différents d'une situation à l'autre et d'un pays à l'autre. L'hygiéniste dentaire devrait-il travailler en collaboration avec le chirurgien-dentiste ? L'Hygiéniste dentaire peut-il travailler sous la supervision du chirurgien-dentiste ou peut-il ouvrir son propre cabinet ? Les autorités encouragent la réduction du coût des soins dentaires, de sorte que la demande en professionnels de santé « moins chers » augmente. Nous ne devons pas oublier que nous avons pris la décision nous-mêmes en adoptant deux résolutions (une à l'ORE et l'autre au CED), qui stipulent clairement que l'hygiéniste dentaire doit travailler sous la supervision du chirurgien-dentiste. Nous devons maintenant élaborer une vision européenne commune des qualifications et des tâches des membres plus qualifiés de l'équipe dentaire, en dehors de l'assistante dentaire au fauteuil. Il nous faudra ensuite décrire ce nouveau profil professionnel, lui trouver un nom, définir [le contenu de] sa formation et ses tâches. C'est notre décision. Le groupe se réunira à nouveau à Rome le 5 novembre 2011.

Nous n'avons pas parlé explicitement de l'hygiéniste dentaire, explique Ralph Wagner, il s'agissait plus d'une discussion sur un membre de l'équipe dentaire qui se situerait entre l'assistante au fauteuil et l'hygiéniste dentaire. Si nous parvenons à trouver un consensus sur le sujet au niveau pan-européen, alors nous pourrions peut-être avancer plus loin et discuter de l'hygiéniste dentaire.

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland) • Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A
in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



Essayons-nous de créer une nouvelle profession, essayons-nous de créer de nouveaux problèmes ? demande Bedros-Yavru-Sakuk, pour lequel il est hors de question de permettre à quelqu'un qui a étudié beaucoup moins d'ouvrir un cabinet. Essayons-nous donc de couper la branche sur laquelle nous sommes assis ?

Il est impossible de retourner à l'avant 1974, répond Edoardo Cavallé. Dans certains pays, ce « profil » existe déjà. Chaque pays est libre de faire ce qu'il veut. Le plus important cette année est de créer quelque chose de nouveau, quelqu'un de nouveau. Nous essayons de résoudre un problème que nous avons créé il y a des années et nous ne pouvons pas effacer le passé. La situation varie énormément d'un pays à l'autre et il n'est pas facile de trouver un terrain d'entente. Le groupe n'a pas encore terminé son travail et Edoardo Cavallé ne souhaite pas émettre de supposition sur le résultat de leur réflexion.

Nous vivons dans une autre époque, souligne Ernst-Jürgen Otterbach, une époque de possibilité de soins transfrontaliers, et nous devons accepter ces changements. Nick Sharkov se réjouit qu'un tel profil professionnel n'existe pas en Bulgarie. Il pense qu'il ne faut pas s'ingérer dans les affaires internes des différents pays. Edoardo Cavallé ajoute que le groupe ne souhaite obliger personne à faire quoi que ce soit. Il veut simplement élaborer quelques documents qui pourraient être utiles si quelqu'un en a besoin dans un avenir proche.

Gerhard Seeberger félicite le GT « L'équipe dentaire » pour sa réflexion tournée vers l'avenir et souhaite au groupe bonne chance pour ce document.

B.6 Informations relatives à la FDI

La délégation autrichienne a demandé à discuter d'une position commune concernant la FDI. Karl-Anton Rezac remarque que l'année dernière déjà, nous avons été confrontés à des informations alarmantes concernant les finances de la FDI, et plus particulièrement les chiffres du congrès. Il est plutôt inquiétant que le Comité exécutif de la FDI ne rende pas compte de cet argent et ne communique pas de chiffres pour le congrès annuel 2010. Karl-Anton Rezac souhaite savoir s'il serait possible d'adopter une résolution commune. Il critique en outre le fait qu'aucune réponse directe ne soit donnée à la question « qui est responsable des finances ? » (en particulier, des finances du congrès). Le Conseil de la FDI doit rencontrer demain les délégués de l'Association dentaire brésilienne. S'ils ne trouvent pas de solution, nous devons déclarer clairement que, selon notre système juridique, nous ne pouvons accepter un tel règlement des comptes. S'ils trouvent un d'accord, il nous faudra l'accepter, que nous le voulions ou non. Karl-Anton Rezac souhaite néanmoins une résolution commune.

Nous ne sommes pas intervenus lors de l'Assemblée A parce que nous considérons que c'était simplement une information, explique Patrick Hescot ; mais nous promettons de donner un avis clair demain. Nous devons toutefois accepter les comptes puisqu'ils ont été vérifiés par des auditeurs, et les problèmes ont été clairement soulignés. Nous avons signé un contrat et nous devons le respecter, personne ne nous a obligés à le faire. Patrick Hescot trouve lui aussi tout à fait inadmissible que le président ne veuille assumer aucune responsabilité. Nous devrions pouvoir nous faire confiance les uns les autres. 10.000 congressistes avaient été promis pour le congrès de Mexico. Où sont-ils ? Patrick Hescot est d'accord sur le fait que cette situation est inacceptable et aimerait qu'elle soit résolue par tous les moyens. Les personnes responsables doivent assumer leurs responsabilités.

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland) •
Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A
in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



Alfonso Villa Vigil, Alexander Tolmeijer, Ralph Wagner, Roland L'Herron, Nermin Yamalik, Wolfgang Sprekels, Nikolai Sharkov, Stefaan Hanson, Bartolomeo Griffa, Peter Engel et Haim Neumann commentent cette situation exaspérante et l'attitude du Comité exécutif de la FDI. Ils sont tous d'accord sur le fait que le président devrait en assumer la responsabilité. Patrick Hescot trouve inadmissible que le Directeur exécutif puisse signer un tel contrat. Il semblerait que le Conseil n'ait jamais été informé correctement. Ralph Wagner serait mécontent que la FDI et l'Abo trouvent un arrangement. La FDI ne peut pas simplement balayer du revers de la main 700.000 CHF. Peter Engels partage cet avis. Il doit bien y avoir un moyen d'obtenir cette somme. Bartolomeo Griffa propose même de demander la démission du président. Les avocats nous dirons s'il est raisonnable d'attaquer l'organisation brésilienne, indique Wolfgang Sprekels, qui aurait aimé recevoir les excuses du président de la FDI. Il est inadmissible qu'un président accuse le personnel du siège et déclare ne pas avoir été informé. Tout le monde fait des erreurs et ce n'est pas une honte de l'admettre. Wolfgang Sprekels demande que le président de l'ORE exprime notre réprobation.

B.7 Sessions plénières

2012 – La session plénière se tiendra à Prague, en République Tchèque, les 27 et 28 avril. Tout se déroule bien.

2013 – la session plénière se tiendra à Potsdam, en Allemagne, les 19 et 20 avril. De plus amples informations seront fournies à Prague.

B.8 Questions diverses

Gerhard Seeberger souhaite la bienvenue aux confrères norvégiens. La Norvège fait partie de l'Europe. Toutes les ADN de la région Europe devraient être membres de, et actives au sein de, l'organisation régionale ORE. La Norvège présente un candidat très compétent aux élections aux comités de la FDI. On ne peut pas seulement avoir le soutien de l'organisation régionale ; il faut également apporter une contribution. Gerhard Seeberger espère que c'est là une bonne raison de faire partie de cette organisation.

L'ORE et le CED sont à notre ordre du jour, assure le vice-président de l'Association dentaire norvégienne, qui promet de faire part à son Conseil du souhait de Gerhard Seeberger que son association reconsidère [son adhésion à l'Organisation].

Gerhard Seeberger informe l'assemblée que l'ancien président de l'ORE José Font-Buxò a reçu en juin le prix « Elmer S. Best » de l'académie Pierre Fauchard à Paris, un prix remis aux chirurgiens-dentistes qui se sont distingués dans les domaines de l'éthique et de l'amélioration de la santé bucco-dentaire de la population. Félicitations !

C Clôture de la séance - ajournement

Gerhard Seeberger remercie les participants pour leur collaboration et présente une nouvelle fois ses excuses pour la gêne occasionnée par la salle. Il remercie les interprètes pour leur précieux travail et leurs heures supplémentaires. La réunion est ajournée à 17h35.

Dr. Gerhard Seeberger - Président

Monika Lang – Procès-verbal

President: Dr. Gerhard Seeberger (Italy) • President-Elect: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • Secretary General: Dr. Anna Lella (Poland) • Boardmembers: Prof. Bedros Yavru-Sakuk (Armenia) • Dr. Michael Frank (Germany)

ERO-Sekretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 311 74 71/Fax ++41 311 74 70/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: UBS AG, 3011 Bern, Switzerland - Account No. 0235-FJ146187.1, IBAN CH98 0023 5235 FJ14 6187 1, BIC UBSWCHZH80A in the name of Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO, Postfach, CH-3000 Bern 7